

Le Montreuillais

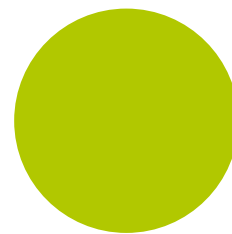
Bulletin d'informations municipales et locales



Janvier 2016 – N°60

SOMMAIRE

- Etat Civil p. 4
- Vie Municipale p. 5
- Infos Locales p. 25
- Passions Montreuillaises p. 26
- Tribune des associations p. 28
- Agenda p. 43



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

*Heures d'ouverture
au public du secrétariat :*

Lundi, Mardi : 9 h - 12 h,
Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30,
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30

Un samedi sur deux (semaines impaires) :
de 9 h à 12 h

Tél . 02 99 75 14 07 - Fax : 02 99 75 04 95
Courriel : mairie.montreuilperouse@orange.fr

Permanences en Mairie :

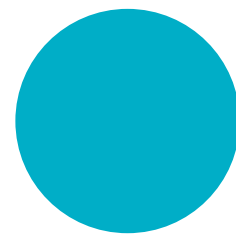
- du Maire sur rendez-vous,
- d'un(e) Adjoint(e) tous les samedis de 10 h à 12 h

2016

L'équipe municipale vous présente
ses meilleurs voeux 2016



ETAT CIVIL



Naissances

27 février	Lucas PERLINI	3, rue du Petit Manoir
27 février	Roxane PERLINI	3, rue du Petit Manoir
3 mars	Lyna LEDUC	5, clos du Rochelet
16 juin	Théo VEILLARD	31, route de Gérard
23 juin	Romane POULARD	La Tachelais
11 juillet	Julie POITELON	4, rue des Ajoncs d'Or
18 septembre	Ethan PINSON	51, route de Gérard
2 octobre	Thibault LEMÉE	La Roulerie
22 novembre	Youna PILET	La Haute Hamelinais
23 novembre	Clément TURCAS	15, rue des Fusains
23 novembre	Izia CHESNEL	19, route de Gérard
23 novembre	Evan CHESNEL	19, route de Gérard
25 novembre	Mahé PAINCHAUD	La Touche Brigault



Mariages

20 mars	Pierre DUPONT et Chantal BERTHIER	La Roulerie
20 juin	Mathieu DAVY et Claire JEBY	15, rue Abbé Pierre Leroy
27 juin	Philippe MAURICE et Françoise GRANDMONTAGNE	La Gouesnelais



Décès

23 janvier	Gérard MESSÉ	La Petite Lande
13 février	Louis LOUVEL	3, Clos de la Vallée
28 avril	Tom PRUVOST	La Tachelais
10 septembre	Martine BARBOT épouse GREGOIRE	2, rue des Genêts

VIE MUNICIPALE

INFORMATIONS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous êtes nouvellement installés à Montreuil-sous-Pérouse, nous vous demandons de passer à la mairie avec votre livret de famille pour vous faire enregistrer et pour effectuer les démarches administratives obligatoires (changement de carte grise en particulier) et prendre connaissance des activités diverses qui sont proposées par la commune (liste des associations, assistantes maternelles...).



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin. Principe : avant le 31 décembre. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2017, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2016. Cas particuliers : inscription l'année de l'élection. Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes français et françaises doivent se faire recenser dès qu'ils ont atteint 16 ans ou dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire. Le recensement est obligatoire pour tout examen, concours ou permis de conduire. Les jeunes non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

S'adresser à la mairie du domicile et présenter votre livret de famille ou votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

STOP PUB

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité chez vous : pensez à l'autocollant « STOP PUB » disponible en mairie.

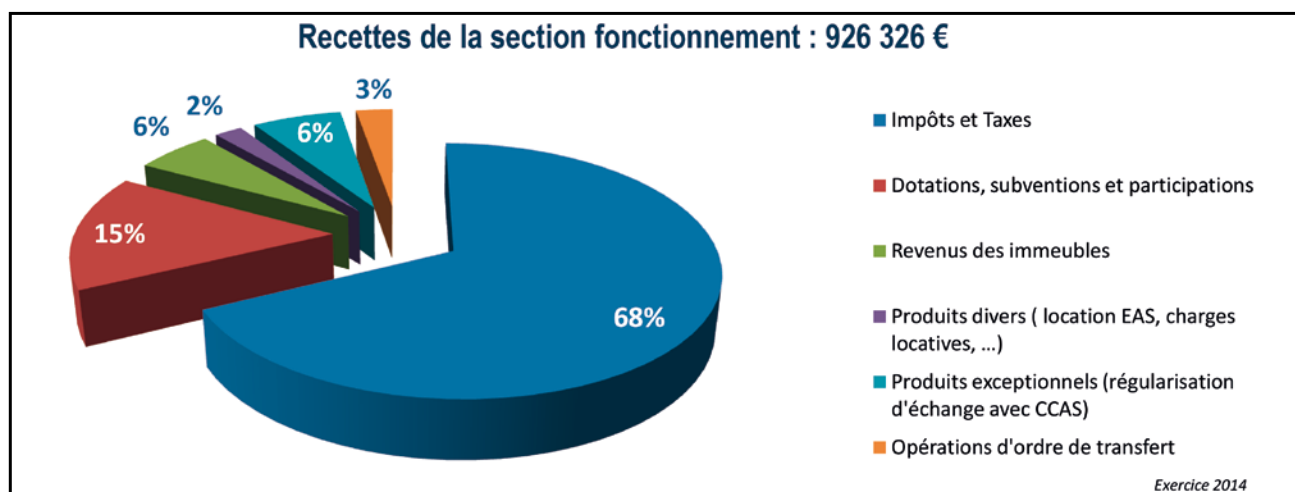
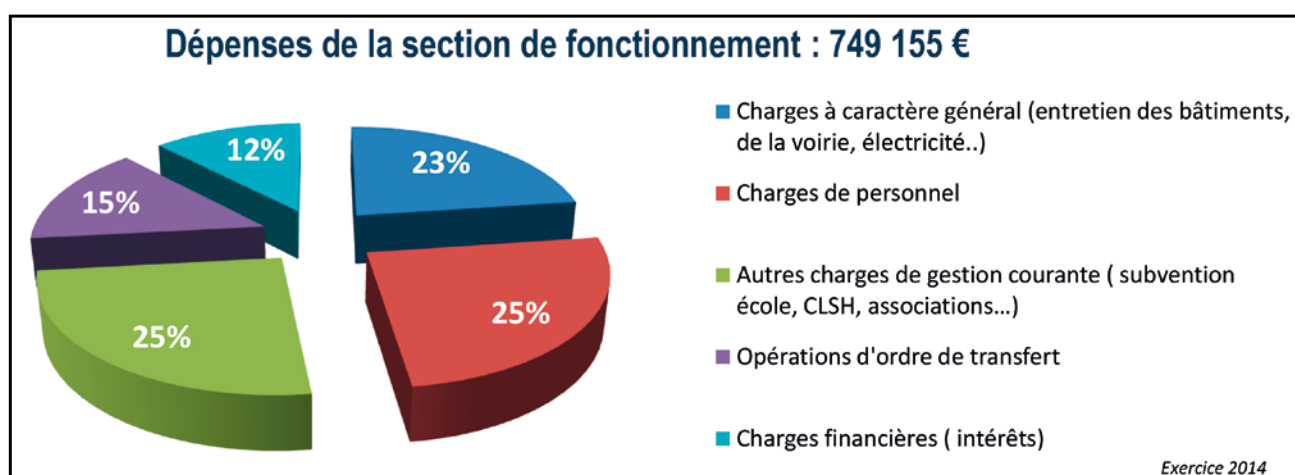
Vous allez retrouver dans cette rubrique les actions menées par les différentes commissions municipales ainsi que les principales décisions prises lors des conseils municipaux en 2015. Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet.

FINANCES – VIE ECONOMIQUE

GESTION DU PERSONNEL

Comptes administratifs 2014

Section de fonctionnement



Budget

Lors du conseil municipal du 27 mars 2015, les comptes administratifs 2014 de la commune ont été approuvés ainsi que les budgets primitifs 2015.

Section d'investissement

Principales dépenses d'investissement

Remboursement du capital de la dette	245 599 €
Dépenses d'équipement	70 422 €
Modification POS	8 453 €
Espace Albert Sauvée	9 951 €
Les Hameaux du Courtil (frais d'étude)	6 314 €
Matériel et mobilier	27 993 €
Voirie	14 833 €
Travaux bâtiments communaux	2 878 €

Principales recettes d'investissement

Excédent de fonctionnement 2013	203 527 €
Fonds de compensation de la TVA	134 181 €
Subventions, fonds et taxes	58 296 €

Subventions 2015

Le Conseil Municipal, après avoir examiné l'ensemble des demandes reçues des différentes associations et après délibération, décide la répartition suivante :

OGEC :		CLIC	366 €
- Garderie	6 178 €	Amicale des donneurs de sang	60 €
- Cantine	14 105 €	ADAPEI	60 €
- Fournitures scolaires	4 502 €	A.D.M.R.	670 €
APEL	1 800 €	FNATH	60 €
APEL (subvention exceptionnelle)	1 575 €	Zénith FM	60 €
Olympic	3 700 €	ADSPV – Bistrot mémoire	60 €
Club de l'Amitié	1 800 €	Restaurant du coeur	60 €
Gymnastique volontaire	500 €	Solidarité Vitréenne EPISOL	130 €
Vélo Loisirs Montreuil	430 €	1 jour, des métiers	60 €
UNC - Soldats de France	680 €	Judo Club Pays de Vitré (8 enfants x 5 €)	40 €
Coup de pouce	150 €	Rue des Arts Festival désARTiculé	500 €
Animation bibliothèque	400 €	ECOLES :	60 €/élève
Tennis	620 €	- IPSSA (3x60)	180 €
The Valleys Dancers	300 €	- Chambre des métiers (4x60)	240 €
Ker MSP	300 €	- Lycée Le Taillandier (2x60)	120 €
Comité des fêtes (remboursement frais Téléthon)	1 000 €		

Taux d'imposition 2015

Le conseil décide de maintenir les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour l'année 2015 identiques à l'année 2014.

Renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie

La convention d'ouverture de crédit de trésorerie accordée par le Crédit Agricole arrivant à son terme, le conseil décide de renouveler cette convention pour une période d'un an aux conditions suivantes :

- Montant : 200 000 €
- Durée : 1 an
- Taux variable : 1,90 % à ce jour
- Intérêts : Postcomptés payables trimestriellement (sur montant utilisé et sur la durée d'utilisation)
- Frais de dossier : 200 €
- Commission d'engagement : 0,10 % (taux annuel, prélevé trimestriellement sur 200 000 €).

Renégociation des prêts

Après délibération et vote à la majorité, le Conseil Municipal approuve la proposition de renégociation de certains prêts en cours, via les services de Vitré Communauté et accepte de prendre en charge le coût de 600 € T.T.C. par prêt renégocié.

Remplacement du photocopieur

Suite au passage à la transmission dématérialisée des actes comptables vers la trésorerie, il est devenu indispensable de renouveler le photocopieur/scanner actuellement en place au secrétariat de Mairie. Le conseil accepte la proposition de la société ASI avec l'achat d'un système d'impression numérique couleur TASKalfa et reprise de l'actuel copieur pour un montant net (reprise déduite) de 1980 € HT.

Création d'un poste dans le cadre du recrutement d'un emploi d'avenir

Le conseil municipal décide le recrutement d'un emploi d'avenir (contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes faisant l'objet d'une aide financière des pouvoirs publics fixée à 75 % du Smic brut, et d'exonération de certaines charges sociales) à temps complet pour intégrer le service technique. Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 12 mois. Jérémy CHALLIER a rejoint l'équipe en octobre.

Création d'un poste d'agent contractuel

Depuis février 2015, Pauline DAVY a intégré l'équipe des agents communaux avec un contrat à durée déterminée et à temps partiel (équivalent à 8 heures hebdomadaires). Ce poste d'agent contractuel est mis à disposition de l'Association Animation Bibliothèque, avec pour missions d'assurer le fonctionnement et l'animation à la Bibliothèque.

Formation

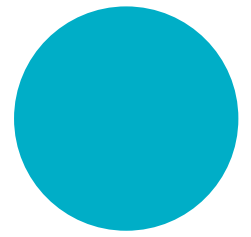
Durant l'année 2015, des formations ont été suivies par les agents communaux, notamment par le personnel administratif (power point, excel, word, ...) et par un des agents techniques (Cacès 1 et 4-conduite d'engins).

Prime de fin d'année 2015

Après délibération, le conseil municipal décide de porter le montant de la prime de fin d'année à 500 € par agent titulaire à temps complet et pour les agents titulaires à temps non complet au prorata du temps travaillé.



Urbanisme



Plan d'Occupation des Sols (POS)

Modification simplifiée N°1

Le POS actuel a été approuvé le 29 mars 2002. Or il s'avère que pour les zones UE et NCa, l'article 11 du règlement concernant, entre autre, la réalisation des clôtures est trop restrictif et comporte des incohérences.

La loi ayant institué une nouvelle procédure de « modification simplifiée » du PLU ou du POS lorsque la modification a uniquement pour objet la rectification d'une erreur matérielle, le Conseil Municipal décide de modifier le règlement du POS selon cette procédure simplifiée et de confier cette mission un bureau d'études.

Après avoir effectué les démarches dans les formes réglementaires imposées par la loi et en particulier les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée, le Conseil Municipal a approuvé la modification du POS de la Commune.

Facture modification simplifiée du POS

Le Conseil Municipal accepte de régler la facture d'un montant de 600 € TTC présentée par l'Atelier d'Ys concernant l'élaboration du dossier de modification simplifiée du POS.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le dossier de PLU, en cours d'élaboration, comporte notamment un volet intitulé « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » sur lequel le Conseil doit débattre pour définir les grandes orientations du PLU.

Le PADD étant élaboré, le Conseil Municipal doit se prononcer sur ces orientations regroupées dans les 4 grandes thématiques suivantes :

- maîtriser l'urbanisation et préserver l'identité Montreuillaise,
- valoriser le cadre de vie,
- comporter l'activité économique et pérenniser l'activité agricole,
- sauvegarder les paysages et protéger l'environnement.

Après un large débat, le Conseil Municipal adopte le PADD par 11 pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

ATTENTION – RAPPEL

Toute personne souhaitant réaliser des travaux de clôture en limite de domaine public (routes, rues, espaces verts publics...) et/ou limite de propriété doit se conformer aux règles du POS et déposer en Mairie une déclaration préalable.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie.

Instauration de la possibilité de surseoir à statuer

Pendant l'élaboration du PLU, l'autorité compétente peut décider de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan.

Le sursis à statuer doit être motivé et ne peut excéder deux ans. A l'expiration du délai de validité du sursis à statuer, une décision doit, sur simple confirmation par l'intéressé de sa demande, être prise par l'autorité compétente chargée de la délivrance de l'autorisation, dans le délai de deux mois suivant cette confirmation.

A défaut de notification de la décision dans ce dernier délai, l'autorisation est considérée comme accordée dans les termes où elle avait été demandée.

Considérant que le sursis à statuer permet à la Commune de reporter sa décision d'autoriser ou non une demande d'urbanisme dont les travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre le projet de révision ou de rendre plus onéreuse sa réalisation qui a été prise en considération par le Conseil Municipal.

Considérant, que le sursis à statuer sera possible pendant toute la période de l'élaboration et prendra fin dès que le PLU sera opposable aux tiers.

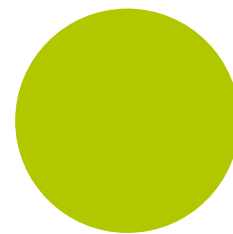
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DÉCIDE

L'utilisation si nécessaire, du sursis à statuer dans les conditions fixées à l'article L111-8 du code de l'urbanisme pour les demande d'urbanisme dont les travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre le projet de révision ou de rendre plus onéreuse sa réalisation.

AUTORISE

Monsieur le Maire à motiver et signer les arrêtés individuels instaurant les sursis à statuer au cas par cas.



Actualisation des documents

Modélisation 3D secteur à urbaniser

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, le Maire présente une facture de l'Atelier d'Ys de La Mézière, relative à une modélisation 3D d'une ouverture à l'urbanisation située à l'Est de la rue du Petit Manoir, d'un montant de 800 € HT.

Actualisation des documents de zonage des dispositifs d'assainissement communal

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, une mission complémentaire est nécessaire pour actualiser les documents de zonage des dispositifs d'assainissement de la Commune. Le Conseil accepte le devis de 1 950 € HT de la société DM Eau de Janzé.



Lotissements

Lotissement privé de la Touche Catherine

Les travaux de première viabilité du lotissement privé de la Touche Catherine sont actuellement terminés. Cela va permettre d'instruire et de délivrer les premiers permis de construire de maisons individuelles sur ce lotissement. Neuf lots sont mis en vente et les acquéreurs potentiels peuvent obtenir toute information auprès du lotisseur, Monsieur et Madame BESNARD Charles demeurant La Touche Catherine en Montreuil-sous-Pérouse. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a étudié deux conventions concernant ce lotissement.

Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'analyse du permis d'aménager du lotissement de la « Touche Catherine »

Le Conseil Municipal accepte la convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, concernant l'analyse du permis d'aménager du lotissement privé de la « Touche Catherine », qui estime le temps de travail du personnel du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré à 2 demi-journées d'intervention à 320 € soit un montant total de 640 €.

Convention de transfert des équipements communs du lotissement de « La Touche Catherine » dans le domaine public communal

Le contenu de la convention entre d'une part, la Commune et d'autre part, Mme et M. Charles BESNARD, propriétaires du lotissement privé de « La Touche Catherine » qui définit des conditions de transfert des équipements communs dudit lotissement dans le domaine public communal a été accepté par le Conseil Municipal.

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Ribert

Les Consorts RECEVEUR ont donné leur accord pour procéder à la vente des parcelles leur appartenant et situées dans le périmètre de la ZAC de Ribert, sous condition que la Commune les indemnise de la valeur des arbres actuellement plantés sur site. Aussi le Conseil Municipal décide de régler aux Consorts RECEVEUR la valeur totale des arbres plantés sur les parcelles de la ZAC de Ribert pour un montant de 1 408,01 € selon

l'estimation réalisée par Monsieur POTEI de Balazé.

Lotissement Les Hameaux du Courtil - Avenant n°1 – Fixation du forfait définitif Cabinet Legendre

Dans le cadre des études d'urbanisme en vue de l'aménagement des Hameaux du Courtil et de la réalisation du lotissement, le Cabinet LEGENDRE propose un avenant concernant la fixation du forfait définitif de la rémunération de la mission n°3 dont le devis s'élève à : 1 674,40 € HT, montant supérieur à 5 % du montant initial du marché de 13 706 € HT. En conséquence, le montant du marché HT sera porté à la somme de 15 380,40 €. Après délibération, le Conseil Municipal accepte cet avenant pour un montant de 1 674,40 € HT.

Instruction des Permis de Construire et autres autorisations d'urbanisme

Convention entre la Commune et le service commun d'instruction de l'Application du Droit des Sols de Vitré Communauté

Dans le contexte de retrait des services de l'Etat dans l'instruction de l'Application du Droit des Sols, Vitré Communauté a souhaité proposer aux collectivités territoriales un service commun d'instruction des ADS. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve la convention entre la Commune et le service commun d'instruction des ADS de Vitré Communauté, adopte la formule de niveau 3, accepte les dispositions financières liées à cette formule et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ce nouveau service est entré en vigueur le 1er juillet dernier. Ce n'est donc plus les services de l'Etat qui instruisent les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme mais un service spécifique de Vitré Communauté. Ce désengagement de l'Etat d'un service au profit des communes sans transfert des moyens financiers constitue donc une charge financière supplémentaire pour les communes. Désormais, cela va nous coûter 200 € par permis de construire ou son équivalent permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable...

Voirie et travaux

Adhésion au groupement de commandes SDE 35 pour l'achat d'électricité

L'ouverture des marchés à l'énergie oblige les collectivités, au 1er janvier 2015, à mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie pour les tarifs supérieurs à 36 KVA (EAS...). Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 a décidé de constituer un groupement de commandes pour l'achat d'électricité proposant ainsi aux collectivités de se décharger de cette nouvelle procédure et aussi leur permettre d'obtenir des offres compétitives. Le conseil décide d'adhérer au groupement d'achat.

Assistance technique gestion des réseaux des eaux

Dans le cadre de la mise aux normes de notre système d'assainissement des eaux usées, il est nécessaire de définir un programme d'intervention et d'entretien des réseaux pour, entre-autre, mieux maîtriser les arrivées d'eaux parasites. La société DM Eau de Janzé est retenue par le conseil municipal pour la mise en place d'un programme de gestion des réseaux d'eaux usées, pour un montant de 1 800 € HT.

Modernisation chemin de Gérard

Le conseil municipal décide de confier la modernisation du chemin situé entre la ligne de chemin de fer et le plan d'eau, route de Gérard à l'entreprise TRAVAUX PUBLICS de BRETAGNE de Vitré pour un montant de 3 519,70 € HT.

Redevance tarifs assainissement pour 2016

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de la redevance assainissement au 1er janvier 2016 de la façon suivante :

Prime fixe	55,59 € TTC (50,54 € HT)
de 0 à 150 m ³	2,34 € TTC (2,13 € HT) le m ³
de 150 à 300 m ³	1,22 € TTC (1,11 € HT) le m ³
+ de 300 m ³	gratuit

Pour les foyers utilisant un puits, le forfait de consommation reste fixé à 20 m³ par personne vivant au foyer.

Convention contrôle assainissement collectif

Le réseau d'assainissement communal étant de type séparatif, les usagers du service ont donc l'obligation de veiller à la séparation de leur branchement d'eaux pluviales et d'eaux usées. Aussi, le conseil municipal décide de rendre obligatoire la vérification des installations de collecte intérieure à l'occasion de l'achat ou de la construction d'une habitation neuve ou de la vente d'un bien immobilier raccordé au réseau d'assainissement collectif et de missionner VEOLIA Eau, Agence Porte de Bretagne, pour l'exécution de ces contrôles.

Station d'épuration

La station d'épuration située au lieu-dit Ville Verte, d'une capacité de 650 équivalents-habitants, est aujourd'hui à sa capacité maximale.

Suite à une étude d'opportunité effectuée par le cabinet DM'Eau, 2 solutions sont envisageables :

- La construction d'une nouvelle unité de traitement
- Un conventionnement avec la ville de Vitré pour un raccordement sur le réseau d'eaux usées de Vitré (à quelques centaines de mètres de notre actuelle station).

Cette seconde solution présente plusieurs avantages : coût d'investissement inférieur, rapidité de mise en œuvre, mutualisation et optimisation des équipements, taux d'épuration maximal... Une demande a été adressée à la mairie de Vitré, nous sommes à ce jour en attente d'un retour de leur part.

Bâtiments communaux

Équipements sportifs

Chemins de randonnées

Convention pour la réalisation de tests d'équipements sportifs

Lors de son Conseil Communautaire du 26 septembre 2014, Vitré Communauté a décidé de proposer aux communes de bénéficier de la prestation pour effectuer des tests techniques des équipements sportifs. Le conseil décide d'adhérer à ce service au coût de 11 € TTC par test.



Travaux d'entretien dans les bâtiments communaux

Suite à des départs de locataires, quelques travaux de peinture et revêtement de sol ont été faits aux 5 (703,77 € TTC) et 9 (en cours) rue Abbé Pierre Leroy avant la remise à la location. Des remises en peinture ont également été réalisées aux portes de l'Eglise ainsi que sur celle de la façade nord du restaurant. Le montant des travaux est porté à 1218,30 € TTC.

Insonorisation de la salle de restaurant

La salle du restaurant « La Pérouse » étant très sonore, le conseil municipal a décidé d'insonoriser la pièce par la mise en place de dalles acoustiques absorbant les bruits. Cette mesure réduit le temps de réverbération, augmente l'intelligibilité de la parole rendant ainsi le local beaucoup plus agréable pour la clientèle. Ces travaux ont été l'occasion pour les gérants de refaire la décoration. Le coût des travaux à la charge de la commune s'élève à 2199,85 € HT.



Filtration du système de chauffe de l'Espace Albert SAUVÉE

Afin d'assurer le bon fonctionnement du chauffage de l'Espace Albert SAUVÉE par pompe à chaleur avec captage aquathermique, il s'avère nécessaire d'installer un équipement de filtration (crépine et regard). Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise PIGEON TRAVAUX PUBLICS d'Argentré-du-Plessis, d'un montant de 9 535 € HT.

Sonorisation de l'Espace Albert Sauvée

L'installation d'éclairages scéniques, d'une sonorisation, d'un écran et d'un pupitre viennent compléter l'équipement de l'Espace Albert Sauvée, au service des associations. L'ensemble de l'équipement installé par FESTIVITRE est d'un montant de 13062.31 € TTC.

Mise en vente de la Faucillonnais

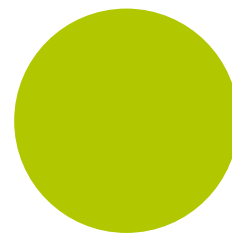
Suite à des contacts récents d'acquéreurs potentiels qui laissent apparaître qu'une possibilité de négociation du prix serait susceptible de favoriser la vente de la propriété, le Conseil Municipal décide de mettre en vente la propriété de la Faucillonnais au prix de base net vendeur de 230 000 € négociable et donne tous pouvoirs au Maire pour engager la vente et mener les négociations avec les acquéreurs potentiels.

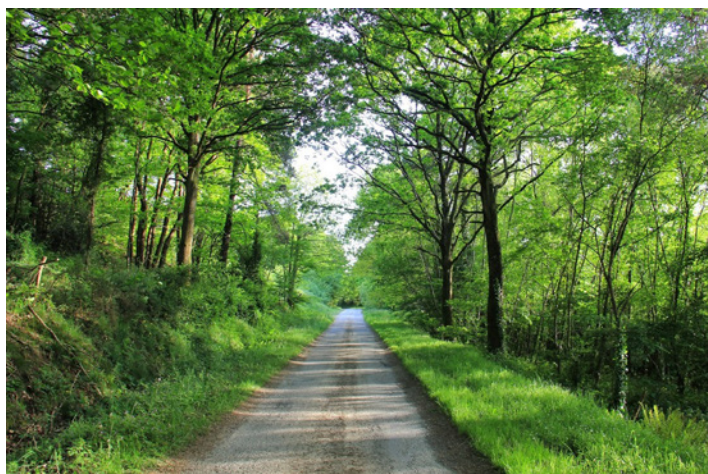
De nouveaux rangements à l'accueil de loisirs

Les espaces de rangement dans les salles d'activités de l'accueil de loisirs étant restreints, de nouveaux meubles aux couleurs vives ont été achetés pour un montant de 556.5 € HT.

Aire de jeux

Suite à la réflexion du groupe de travail et de la commission jeunesse, il était urgent de rénover les jeux en place, les travaux ont été réalisés par l'équipe technique accompagnée des jeunes de l'opération argent de poche. L'aire s'est aussi vu enrichie d'une poutre, d'une table de ping-pong et de quelques tables de pique-nique. Pour les beaux jours, des buts seront installés. La poursuite de l'aménagement avec des structures plus conséquentes, telles qu'un terrain multisports n'a pas été priorisé par l'ensemble du conseil pour 2016, du fait de l'urgence de la rénovation et de mise en sécurité de la salle des sports.





Chemins de randonnées

Dans le cadre de la réédition du topo guide, qui regroupe l'ensemble des chemins de randonnées de Vitré Communauté, quelques modifications de tracés ont été effectuées pour permettre l'inscription de ces chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées



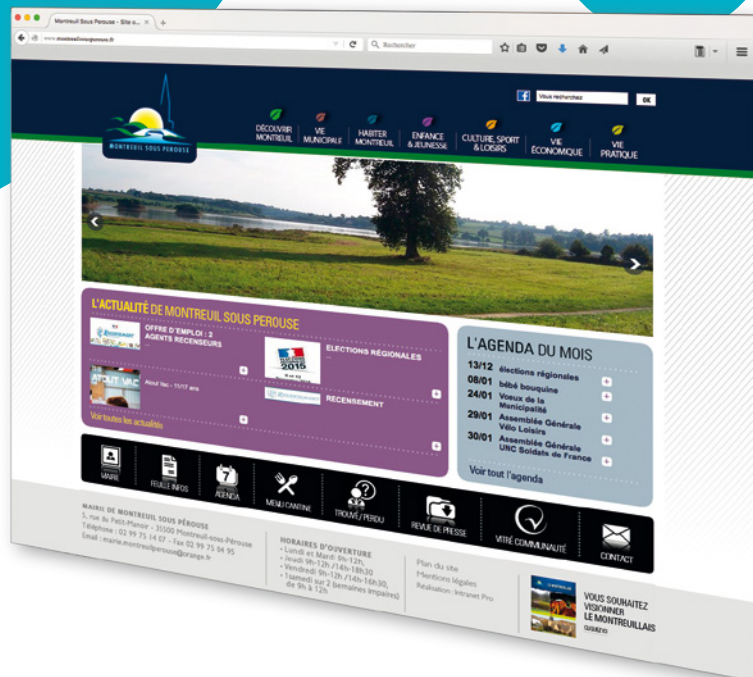
Une page se tourne au bar restaurant « La Pérouse »

Après 19 années pour Véronique BRUNEAU et 12 pour Cyril VETIER passées au bar-restaurant « La Pérouse », lieu de rencontre et de convivialité pour les Montreuillais, ils ont décidé de passer le relais à Laurent et Isabelle OLLIVIER à compter du 1^{er} janvier 2016.

Nous remercions Véronique et Cyril d'avoir participé à l'animation et à la vie de notre bourg en s'investissant pleinement et leur souhaitons bonne continuation dans leur vie professionnelle.

C'est avec plaisir que nous accueillons Isabelle et Laurent pour prendre le relais et poursuivre l'aventure du bar-restaurant « La Pérouse ».

Communication Événements



Un nouveau site internet

www.montreuilsousperouse.fr

Depuis juin, le nouveau site de la commune est en ligne, et nous comptabilisons, en moyenne, 250 visites par mois.

Cet outil, base vivante de la communication permet de diffuser rapidement des informations simples et incontournables aux habitants.

Vous y trouvez l'agenda des événements sur la commune, les actualités, les compte

rendus de conseil, les services (ALSH, Bibliothèque...).

Associations, il est aussi votre moyen de communication, alors n'hésitez pas à nous faire part des éléments que vous souhaitez y voir figurer.

Il est aussi un outil pour valoriser la commune et ses actions à l'heure où les Français sont de plus en plus connectés.

Info Montreuil

Nous parlons de plus en plus de dématérialisation des supports.

Aussi, nous vous proposons de recevoir la feuille d'information mensuelle par courrier électronique. Si cela vous intéresse, merci de le faire savoir à la Mairie.

Couverture portable -zones blanches

Faisant suite aux annonces du Comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015, le projet de loi pour la croissance économique, l'activité et l'égalité des chances économiques intègre des mesures concernant la couverture mobile, contraignant les opérateurs à clôturer le programme de couverture 2G des centres-bourgs qui jusqu'ici ne disposent d'aucune couverture mobile (zones blanches) avant fin 2016.

Nous y avons cru pour notre centre-bourg où il n'y a pas ou peu de réception. Mais des critères restreints ne nous permettent pas de qualifier celui de Montreuil en « zone blanche ». Peuvent être qualifiés de zones blanches, les centres-bourgs ayant un cercle autour de la mairie d'un rayon de 500 m où il n'existe aucune couverture de réseau par aucun opérateur.



Vibrations au fil des toiles

Le vendredi 13 mars, les Montreuillais étaient au rendez-vous musical du printemps « Vibrations au fil des toiles ».

Le duo de Jazz So Beat nous a proposé un cocktail chatoyant pour les oreilles et les jeunes de l'atelier Musiques Actuelles nous ont fait vibrer au son de leurs guitares. Et tout cela bien sûr en couleurs avec la galerie éphémère du Labo. Un bon moment en association avec le comité des fêtes et Coup de Pouce au service.

Notre prochain rendez-vous, le vendredi 11 mars 2016.



Festival des désarticulés.

Pour la première fois à Montreuil-sous-Pérouse et dans le cadre de l'extension des spectacles du festival des DésArticulés de Moulins sur la Communauté de communes, nous avons accueilli la compagnie JUPON pour un spectacle de rue intitulé « Ensemble » le vendredi 19 juin.

Soleil au rendez-vous, associé à un pique-nique communal en collaboration avec le Comité des Fêtes ont fait de cette soirée un succès. Selon la convention d'accueil avec l'association « Rue des Arts », une participation financière était demandée aux communes selon le nombre d'habitants.

Ainsi la commune a versé à l'association organisatrice une subvention de 500 €. Une nouvelle édition en 2016 ? Il semblerait que l'organisation soit quelque peu modifiée, nous en saurons plus dans les semaines à venir.

Ultra tour

Le dimanche 7 juin, l'Ultra Tour, course nature en pays de Vitré, est devenue désormais un classique. 538 concurrents, soit 120 équipes de 3 ou 5 coéquipiers étaient présents.

La 5^e édition a réuni le maximum de participants. Pour rappel, cette épreuve combine canoë, course à pied, VTT et run and bike sur un circuit de 70 km. L'épreuve faisait étape à Montreuil pour le relais course à pied-VTT.

25 bénévoles avaient répondu présents pour la mise en place et la sécurité le jour de l'épreuve. Un grand Merci à eux et rendez-vous le 5 juin 2016.



Théâtre au Village

Le 25 Août, nous avons accueilli la compagnie de théâtre Azor avec son festival itinérant « Théâtre au village » avec deux spectacles, un pour enfant, en après-midi et Alchimicall Story, une adaptation de la comédie de Jean Tardieu. Deux spectacles placés sous le signe de l'humour, et de l'échange. A l'issue du spectacle, public et comédiens ont partagé un moment convivial organisé par « Montreuil sur les planches » .



Une naissance, un arbre

Pour la deuxième édition de cette opération, nous avons célébré la naissance de 7 petits Montreuillais en plantant à leur nom un arbre le samedi 10 octobre. Une façon de leur souhaiter la bienvenue et de pérenniser l'image verdoyante de la commune.



CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

Gestion différenciée des espaces

Après une première année de mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, le groupe de travail a été amené à faire le bilan de cette expérimentation et prévoit de revoir le programme pour s'adapter au mieux aux besoins et répondre aux attentes de nos concitoyens. Nous vous proposerons au printemps prochain une rencontre pour vous permettre de vous exprimer sur le sujet.

Fleurissement

Nous avons souhaité faire évoluer le fleurissement du centre-bourg. Compte-tenu de la nouveauté des plants retenus, l'équipe du service espaces verts a réalisé les travaux de plantations et d'entretien. Pour 2016, après cette année de transition, nous souhaitons remettre en place la dynamique des années passées en faisant appel aux compétences et à la bonne humeur de l'équipe bénévole de fleurissement.

Concours de chaises fleuries

Une chaise sur le pas de la porte, c'est d'abord l'image de la rencontre, celle des

gens installés devant leur maison, échangeant les nouvelles, partageant les petits bonheurs et les chagrins. Si aujourd'hui nos modes de communication ont bien évolué, la chaise reste un symbole de relation, de convivialité, de transmission de notre histoire.

Aussi, attachés à notre commune, nous vous proposons de conserver ce symbole chargé d'histoire à travers un concours, non pas de maisons fleuries mais de Chaises Fleuries.

Du 1er mai au 30 Septembre 2016, vous pourrez placer une ou plusieurs chaises devant votre maison et les fleurir :

- la chaise peut être plus ou moins imposante, vous pouvez aussi utiliser un banc, un fauteuil...
- les fleurs seront naturelles : vivaces, annuelles d'été, bulbes,
- les chaises doivent être visibles de la rue.

Alors tous à vos greniers et avec un peu d'imagination, laissons fleurir l'originalité afin de faire de notre commune un prétexte à la balade pour découvrir nos œuvres d'art.

Les résultats du concours seront annoncés à Couleurs d'Automne 2016.



EDUCATION – JEUNESSE

RELATIONS ECOLES – ALSH

Participation aux dépenses de fonctionnement pour l'école privée de Montreuil sous Pérouse

Dans le cadre de la convention signée entre l'école et la commune pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association, le conseil municipal décide de prendre en charge les dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 128 € pour les élèves de maternelle et de 369 € pour les élèves en classe élémentaire, ce montant étant le coût moyen départemental pour un élève du secteur public. Le nombre d'élèves domiciliés à Montreuil sous Pérouse et hors commune, scolarisés à l'école privée (délibération 3-4 du 03 octobre 2014) au 1er janvier 2015 étant de 30 en maternelle et de 51 en élémentaire, la participation de la commune à l'école au titre de la convention s'élève à 52 659 €.

Participation aux dépenses de fonctionnement pour les écoles privées hors commune

Des demandes émanant d'écoles privées hors commune accueillant des enfants montreuillais ont été adressées à la Mairie pour participer aux dépenses de fonctionnement, de cantine et garderie. Considérant que l'Ecole Sacré-Cœur de Montreuil-Sous-Pérouse a la capacité d'accueillir ces élèves et dans la mesure où la situation de ces élèves ne correspond à aucune condition imposant la participation de la

commune de résidence, le conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à ces demandes.

Le conseil municipal a décidé de verser pour l'année scolaire 2014-2015, la somme de 369 € correspondant au coût moyen départemental pour un élève en élémentaire aux écoles privées Sainte Marie de Servon-sur-Vilaine et Saint Joseph de Fougères qui accueillent chacune un élève en classe pour l'inclusion scolaire, l'école Sacré-Cœur de Montreuil-Sous-Pérouse ne disposant pas d'une telle structure d'accueil.

Subvention de fonctionnement attribuée à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Montreuil-Landavran

Suite à la demande de subvention de l' ALSH pour un montant de 15 007 €, le conseil décide le versement de la subvention en deux temps avec un premier versement de 7503 €. Une rencontre avec l'association et un bilan en fin d'année permettra de déterminer le montant définitif retenu pour la subvention 2015.

Animation pour les scolaires à la bibliothèque

Une fois par période, les 4 classes de l'école le Sacré-Cœur se rendent à la bibliothèque pour une animation en lien avec le programme de chaque classe.

Dispositif « argent de poche »

Durant l'été, 19 jeunes de 16 à 18 ans ont participé à l'opération « argent de poche », encadrés par l'équipe technique.

L'opération devrait être renouvelée en 2016.



CULTURE – BIBLIOTHEQUE – PATRIMOINE

Logiciel de gestion informatique de la bibliothèque

Le conseil approuve un devis de la société PMB Services basée à CHATEAU DU LOIR, pour la migration et l'hébergement du logiciel de gestion pour un montant de 2 905 € HT. À ce titre, Pauline DAVY et 3 bénévoles ont suivi la formation de base à l'utilisation du logiciel PMB). La demande de subvention au Conseil Départemental pour les animations de la bibliothèque et l'achat de livres.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour les animations de la bibliothèque et l'achat de livres

Le conseil municipal a accepté la demande de la bibliothèque pour l'animation des enfants pour un montant estimé à 1 600 € et l'achat de livres et périodiques pour enfants et adultes pour un montant estimé à 2 000 € pour l'année 2015 et sollicite une subvention dans le cadre du contrat départemental de territoire près du Conseil Départemental.



Bébé bouquine

Les 0-3 ans ont désormais rendez-vous avec les livres le premier vendredi de chaque mois à 10 heures. Un nouveau thème est proposé à chaque rencontre par l'animatrice. Comptines, histoires et goûter rythment cette matinée. L'animation est ouverte à tous. Parents, grands-parents, assistantes maternelles, soyez les bienvenus pour accompagner vos petits.



RECENSEMENT
de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

L'EFFET VITRÉ

la marque d'attractivité de Vitré Communauté

VIE
LOCALE

Avec le développement d'agglomérations puissantes et attractives en France et en Europe, la concurrence entre territoires s'accroît.

L'attractivité du territoire est plus que jamais au coeur des enjeux. Elle permet de générer une croissance interne en attirant des entreprises, des résidents, des touristes ou des événements qui à leur tour deviennent un levier pour dynamiser l'économie locale.

La bataille se joue bien-sûr sur le terrain des grands projets, des infrastructures, des transports, des filières d'excellence... Mais dans un monde de médias et de communication, il existe un autre facteur à l'importance grandissante.

Ce facteur, c'est l'image, la notoriété du territoire : comment est-il perçu ? Quelles images et quels messages y sont associés ? Et surtout, comment en parle-t-on ? C'est là que l'image de marque du territoire entre en jeu.



Qu'est-ce que l'effet Vitré ?

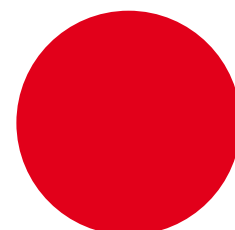
Vitré Communauté, dont le dynamisme économique n'est plus à prouver, bénéficie d'un des taux de chômage les plus bas de France. Elle accueille de nombreuses entreprises (44% des emplois sont dans le secteur industriel), organise un développement équilibré du territoire, soutient la formation professionnelle et met en place des actions régulièrement récompensées.

Voilà pourquoi on parle souvent, dans les médias nationaux et au-delà, du "Miracle Vitréen"...

Loin de se reposer sur ses acquis, le territoire anticipe les évolutions économiques à venir et développe la notoriété économique du territoire, notamment au niveau national. Avec cette marque, Vitré Communauté veut également travailler sur l'attractivité touristique et résidentielle du territoire et attirer ainsi de nouveaux habitants, de nouveaux collaborateurs pour les entreprises mais aussi des visiteurs, des consommateurs...

Pourquoi « L'Effet Vitré » ?

Cette signature est aussi un état d'esprit. Elle a pour objectif d'attirer l'attention et de faire émerger l'image du territoire. « L'effet » est actif, il est surprenant car il peut démultiplier le résultat attendu. Il traduit une puissance. La focalisation sur le terme Vitré permet d'en faire presque un label à part entière, c'est un élément de repère sur le territoire. Il localise ce territoire mais représente un tout, celui de Vitré Communauté, de ses 46 communes et de leurs valeurs communes.



Les 4 signes de reconnaissance du logo « L'Effet Vitré » :

- Une typographie en mouvement, rythmée, grâce à l'oblique et au décalage des lettres.
- Un point d'exclamation central, symbole de l'optimisme, l'une des valeurs de notre territoire!
- Un cadre décalé, pour souligner le mouvement et renforcer la visibilité du logo.
- Le rouge : dans la continuité du logo de Vitré Communauté, il représente l'énergie, le dynamisme et l'exigence de résultats.

Je me déplace sur le territoire sur le réseau de Vitré Communauté

Vitré Communauté assure plusieurs services :

- Le transport scolaire : 4700 jeunes sont transportés chaque jour entre leur domicile et leur établissement scolaire.
- Le réseau urbain de Vitré : 8 lignes desservent les différents quartiers de Vitré avec comme point central la gare.
- Le réseau urbain de Châteaubourg : 5 lignes sont en circulation.
- Le transport rural en commun : 10 lignes de bus relient l'ensemble du territoire à Vitré pendant les vacances scolaires.
- La ligne Montreuil-des-Landes/Vitré le mercredi hors vacances scolaires.
- Le transport en commun Vitré-La Guerche.
 - ETV.com qui relie Vitré au Parc d'activités d'Etelles.
 - Taxi.com : un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations.



Où trouver les horaires ?

Ils sont principalement disponibles dans les bus, dans les mairies concernées, à Vitré Communauté et sur le site internet de Vitré Communauté.

Retrouvez l'actualité de votre territoire sur les pages facebook de Vitré Communauté et de l'Effet Vitré !



Un nouveau calcul de la taxe en 2018

En juin dernier, le Comité syndical du SMICTOM a voté le passage à une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).

Un nouveau calcul plus incitatif

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative comprendra une part fixe (calculée comme aujourd'hui sur la valeur locative du logement) et une part variable qui prendra compte l'utilisation réelle du service : le nombre de levées du bac d'ordures ménagères ou le nombre d'ouverture du tambour pour les usagers collectés en Bornes d'Apport Volontaire.

Les objectifs

Le syndicat espère diminuer la quantité d'ordures ménagères non recyclables à traiter sur le territoire. Associé à une meilleure qualité de tri des usagers, la collecte et le traitement des déchets devraient être optimisés.

Le calendrier

En 2016-2017, le syndicat préparera la mise en place technique, avec notamment la distribution des bacs pucés. 2018 sera l'année de test du matériel avec une facturation dite à blanc. Le démarrage effectif de la tarification incitative aura lieu en 2019.

Vos questions

Pour en savoir plus ou poser vos questions, rendez-vous sur le site web du SMICTOM. Un forum web vous est proposé.

ISABELLE LE CALLENNEC

DEPUTÉE

Madame, Monsieur,

Afin de vous être utile, j'ai souhaité vous donner ci-dessous quelques informations sur mon rôle de Députée.

Un Député a plusieurs missions : voter les lois, contrôler l'action du Gouvernement mais aussi participer au développement de son territoire en lien avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs économiques et associatifs. A l'Assemblée Nationale, je siége à la Commission des affaires sociales qui traite des sujets liés à l'emploi, la formation, la santé, les retraites, la sécurité sociale... Des sujets concrets et quotidiens. Afin d'alimenter ma réflexion et enrichir mon travail parlementaire, je réunis régulièrement des groupes de travail avant l'examen des lois importantes et j'étudie attentivement les remarques et propositions qui me sont soumises par les habitants de la circonscription.

Je travaille généralement 3 jours à Paris et je consacre les 4 autres jours à la circonscription où je tiens des permanences toutes les semaines.

J'ai résumé mon rôle dans une petite vidéo que vous pouvez consulter : <http://isabellelecallennec.eu/7-min/>

Restant à votre écoute, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2016.

Isabelle Le Callennec, députée de la 5^e circonscription d'Ille-et-Vilaine

Permanence Parlementaire : 2 bis, place du Général de Gaulle 35500 VITRE (sur rendez-vous)

tél. 02 30 96 61 83 : ou par mon mail : contact@isabellelecallennec.eu et retrouvez-moi sur mon site www.isabellelecallennec.bzh



Deux conseillers pour un canton

Le nouveau canton de Vitré regroupe les deux anciens cantons de Vitré ouest et Vitré est. Il comprend 22 communes qui font toutes partie de la communauté d'agglomération Vitré Communauté. Il s'étend sur 382 km² et compte 38 126 habitants.

Nous sommes vos deux conseillers départementaux. Elus de proximité, nous sommes les interlocuteurs privilégiés des habitants, des élus, des associations, des acteurs économiques.

Isabelle LE CALLENNEC, Députée de la 5^{ème} circonscription, je préside le groupe de l'Union de la droite et du centre qui compte 22 membres et je siége à la commission «égalité des chances» (enfance, jeunesse, collèges, culture, sport...).

Thierry TRAVERS, maire du Val-d'Izé et Vice-président de Vitré Communauté. Au Conseil départemental, je suis membre de la commission « Ressources humaines, finances,

sécurité et moyens généraux » (budget, personnel, Service Départemental d'Incendie et de Secours, relations publiques).

Engagés au service du développement de notre territoire, attachés à sa qualité de vie, nous sommes à vos côtés pour accompagner vos projets et tenter de faciliter votre vie quotidienne.

En cette période de vœux, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une belle année 2016.

Nous contacter
secrétariat des élus
du groupe
de l'Union de la Droite
et du Centre d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de la Préfecture
CS 24218
35 042 Rennes Cedex.
Tél : 02 99 02 35 17
mail : udc35@cg35.fr

PASSIONS MONTREUILLAISES

Les associations montreuillaises sont reconnues pour leur dynamisme, mais il n'y a pas qu'elles. Nous avons, à Montreuil, une jeune aguerrie à qui la prise d'initiative ne fait pas peur. Ainsi nous allons partir à la rencontre d'Océane Boisseau qui, à l'âge de 15 ans et demi, est partie seule au Mexique pour une année.



A mon arrivée à l'aéroport avec ma première famille d'accueil.

Océane, peux-tu nous dire d'où te vient cette idée de partir à l'étranger ?

C'est vraiment le partage de l'expérience de mes voisines, qui ont fait ce genre de séjour qui m'a encouragée à tenter l'aventure. Mais avant de partir, ma famille a souhaité recevoir une jeune américaine à la maison afin que je me projette au mieux, et cela n'a fait que renforcer mon envie de découvrir le monde.

J'imagine que tu as été accompagnée dans ce projet ?

Oui, je suis partie dans le cadre du programme Youth Exchange du Rotary club, qui, chaque année offre la possibilité à plus de 8000 jeunes du monde entier de découvrir un autre mode de vie.

Comment était organisé ton accueil là-bas ?

Au cours de l'année, j'ai partagé la vie de trois familles à Tehuacan, ville de 270 000 habitants au sud du Pays. Cela change de Montreuil. Je suis restée 3 mois dans chaque famille et ai vraiment partagé leur quotidien, tel un membre de leur famille. Trois familles, 3 expériences différentes et riches en attachements.

J'imagine que tu suivais des cours là-bas ?

Oui, j'étais scolarisée dans le lycée privé le plus réputé de la ville qui accueillait au même moment 12 jeunes étrangers. Les débuts n'ont pas toujours été faciles, la communication était parfois compliquée, mon espagnol limité et tous ne parlaient pas anglais. Nous portions également des uniformes, autant dire que ce n'est pas ce qu'il y a de plus tendance pour une adolescente.

J'imagine que lors de ce séjour, cela n'a pas toujours été facile ?

Effectivement, dès mon arrivée sur le territoire avec une multitude de papiers à remplir à la douane, j'ai vraiment été très heureuse de rencontrer un jeune couple français qui m'a aidée dans les démarches. Pour moi, aussi, il était toujours difficile de quitter une famille avec qui j'avais beaucoup partagé pour en découvrir une nouvelle, inconnue. Et puis, il n'est tout de même pas facile de passer Noël, loin de sa famille.

Ton meilleur souvenir ?

J'ai eu la chance de voyager lors de mon séjour et de passer deux semaines sur la côte est dans la région de Cancun : c'était merveilleux. Et puis, toutes ces belles rencontres qui resteront dans mon cœur pour le reste de ma vie.

Et cela fait quoi de revenir à Montreuil sous Pérouse, de reprendre sa vie d'avant ?

Lorsque que l'on rentre, c'est difficile, on a envie de raconter mais on n'est pas sûr que les autres comprennent. On se sent comme différent et puis petit à petit on se réhabitue à la vie à la française avec sa famille, ses amis et le lycée.



Avec mon club du Rotary, sont présents Rafaela (Brésil), Dylan (USA), l'ancien président du club (en blanc) et le nouveau qui était aussi mon dernier père d'accueil.

Est-il facile de s'intégrer, de créer des liens ?

Au début, mon cercle de fréquentation était surtout tous ces étrangers qui faisaient partie du même programme que moi. Ainsi, mon quotidien était international (Brésil, Etats-Unis, Alaska, Finlande, Allemagne) et puis très vite mes rencontres ont été mexicaines. Il faut dire que les Mexicains sont très ouverts aux autres et adorent la convivialité. Il y avait toujours des fêtes au programme, donc des rencontres et du partage. En plus, nous avons pas mal d'événements organisés par le Rotary local, car dans ce programme, une de nos missions est de représenter notre Pays.



Lors de mon voyage dans la région de Cancun avec tous les étrangers du District



Avec mes 2 frères d'accueil de ma 3^e famille.

Que t'a apporté cette expérience ?

Tout, j'ai changé, je vois les choses autrement et relativise beaucoup plus, même si je vivais dans des familles avec un bon niveau de vie, j'ai vu aussi beaucoup de misère. Par ailleurs, vivre un an sans papa maman, fait forcément grandir, on apprend à savoir qui on est et ce que l'on veut.

Si tu avais un mot à dire aux jeunes de Montreuil ?

Si vous avez l'envie de découvrir, n'hésitez pas à partir à l'étranger, certes scolairement, on perd une année mais c'est si peu par rapport à ce que cette expérience vous apporte.



**Points
information Jeunesse
Vitré Communauté**
Argentré-du-Plessis - Châteaubourg
La Guerche-de-Bretagne - Vitré

Les Points Information Jeunesse de Vitré Communauté sont des lieux d'information, d'échanges et de soutien à l'expression des jeunes. L'accueil est gratuit et ouvert à tous.

Les animatrices du PIJ de Vitré renseignent le public dans de multiples domaines tels que les démarches administratives, les jobs d'été, le Bafa, l'international, la recherche d'un stage, les loisirs, l'entrée dans un logement, la formation, la santé...

Les jeunes sont accompagnés dans le montage de leur projet individuel ou collectif, à dimension internationale ou locale.

Des ateliers gratuits, organisés pendant les vacances scolaires, permettent aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'obtenir des réponses à leurs questions sur des thèmes précis.

**Stéphanie GARDAN
et Valérie TAILLARD**

Service de Vitré Communauté

14 rue Notre-Dame – Vitré – 02 23 55 16 21

E-mail : pij.vitre@vitrecommunaute.org

<http://www.ij-bretagne.com/blogs/vitre>

Lundi et mardi – sur rendez-vous

Mercredi – 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi et vendredi – 14h à 18h

Samedi en période scolaire – 10h à 12h

TRIBUNE DES ASSOCIATIONS



OML Foot

Commençons ce petit article par remercier la municipalité pour la mise à disposition d'équipements de bonne qualité, terrains et salles afin que nos 130 licenciés puissent s'exprimer pleinement. Remerciements également aux bénévoles, aux sponsors pour que le sport puisse continuer à vivre et à se développer dans nos communes.

Un grand merci à Anthony Monnier pour son investissement et ses années passées au sein du club sans oublier Jean-Louis Loeillet et Xavier Diguët.

Nous sommes heureux d'accueillir Anthony Dauphin, Johann Dauphin, Peter Audoin, Simon Beauducel et bien entendu la porte est ouverte à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

La saison 2015/2016 a démarré avec 2 équipes seniors encadrées par Harouna Fomba et Anthony Dauphin.

Côté jeunes, nous avons élargi notre entente avec Val d'Izé en U15, U13 et U11.

L'école de foot s'entraîne le mardi et jeudi soir en fonction de l'âge sous la responsabilité de Rémi Laurent (Vitré Communauté) et Joël Bellier.

Le club remercie également Philippe Lebouc en tant qu'arbitre officiel du club ainsi que

Pierre Paquet et Miguel Renoux en tant que bénévoles. On en profite également pour vous faire part de l'urgence pour le club de trouver un second arbitre officiel. Nous comptons sur l'ensemble des acteurs, parents ou supporters pour nous aider à trouver rapidement des personnes intéressées par le projet.

On n'oublie pas non plus les vétérans, qui, dans une ambiance chaleureuse, continuent à jouer au ballon rond.

Dates à retenir :

Samedi 2 Avril 2016 : Choucroute

Dimanche 26 juin 2016 : Challenge Pierre Beaugendre.

C'est le moment de vous souhaiter une belle et heureuse année 2016.

Espérant vous voir nombreux autour de nos terrains.

*Olivier Amiot &
Pascal Touchefeu -
Présidents
section foot*



BADMINTON



Mesdames, Messieurs,

L'OMLBAD a débuté sa 10^e saison en septembre.

10 années où l'objectif est toujours resté le même, à savoir prendre du plaisir tout en pratiquant du Badminton.

Cette année encore, le nombre d'adhérent stagne en ce début de saison.

Pour la section adultes, près de 30 joueurs sont déjà venus s'essayer à cette discipline cette année, avec une petite quinzaine de façon régulière.

Pour la section jeunes, le nombre d'adhérents stagne aussi avec 20 participants toujours très assidus aux séances.

On y retrouve tous les âges et tous les niveaux aussi. Du simple débutant au joueur plus expérimenté. Tout le monde y trouve sa place.

Je rappelle que tous les entraînements ont lieu le jeudi soir :

- à 19h00 pour la section jeunes et
- à 20h00 pour la section adultes.

Cette année encore, il n'y a pas de compétition mais seulement des entraînements et notre championnat interne. Il y a aussi la possibilité de participer à des tournois en simple ou en double organisés dans les clubs des alentours.

A noter, qu'il est tout à fait possible de rejoindre la section Badminton en cours d'année. (avec une adhésion gratuite pour les habitants de Montreuil et Landavran)

Pour tout renseignement, merci de contacter Anthony Reucheron au 06.83.74.47.01.

*Je vous souhaite à toutes et à tous
une très Bonne Année 2015.*

Anthony Reucheron
*Président de la section
Badminton*

Vous pouvez aussi
consulter le site internet
dédié à la section
Badminton de l'OML :
<http://omlb主ad.over-blog.fr>



Tournoi adulte organisé le 19 novembre dernier en partenariat avec Val d'Izé.



L'Association Jeune Coup de Pouce
vous propose :

Baby-Sitting

Service lors de repas

Cours d'informatique

Dog-Sitting

Lavage de voiture

...et tout ce que des bras motivés peuvent faire !

Numéro de téléphone : 06 16 08 75 20
Site internet : coupdepouce-asso.org
E-Mail : coupdepouce.montreuil@laposte.net



OML VOLLEY



Pour la saison 2015-2016 la section volley de l'OML compte 21 licenciés répartis dans deux équipes : Mixte Loisirs et Honneur. La section volley a pu maintenir ses deux équipes. La saison passée, l'équipe mixte loisirs a terminé 4ème de son championnat et l'équipe en 1ère division a terminé 3^e. Les matches ont lieu le vendredi soir.

La section volley a organisé une soirée tartiflette le 28 février 2015 à l'Espace Albert Sauvée qui s'est bien déroulée, elle s'associe de nouveau avec la section ping-pong de l'OML et la renouvelle le 27 février 2016.

Pour consulter les classements au fil de la saison vous pouvez suivre le lien suivant : <http://fscf-cd35.net/>



Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 06.25.34.26.05
Patricia Régnauld,
Présidente de la section volley de l'OML

CLUB DE L'AMITIÉ

Cette année comme vous le voyez, c'est le 40^e anniversaire du Club de l'amitié de Montreuil-sous-Pérouse. Nous allons vous faire l'historique de cette amitié.

C'est le 7 novembre 1975 qu'est né le club. C'est M. Jean-Louis BAZILLAIS qui l'a créé pour permettre aux personnes retraitées d'avoir un lieu pour se réunir. C'est déjà, à l'époque, deux jeudis par mois que nos anciens se réunissaient pour rompre la solitude et entretenir la solidarité entre les générations.

Quelques présidents se sont succédés : M. Francis MASSÉ, M. Marcel MESSÉ, M. Albert SAUVÉE, M. Henri DONVAL et M. Jean TRAVERS qui est notre président d'honneur.

Nous n'avons pas fait le compte des réunions depuis la date de la création. Malheureusement, nombreux sont ceux qui nous ont quittés. Nous ne les oublions pas. Si vous désirez intégrer le Club ce sera avec un grand plaisir.

L'Amitié est le nom de notre Club et nous espérons le voir longtemps briller sur cette terre de Montreuil-sous-Pérouse.

Le Club



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

C'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouvons le lundi à 20h00 ou le jeudi à 9h30.

Les cours, assurés par Marie-France, sont toujours aussi variés : échauffements, étirements, assouplissements, step, abdos et relaxation. La saison débute tout début septembre et se termine fin juin, les cours sont d'1h30, y compris pendant les vacances scolaires.



En juillet et août, des randonnées sont organisées et ouvertes à tous. le planning est disponible à la Mairie à partir du mois de juin et sur le site internet .

Il est toujours possible de s'inscrire. Nous participons à différentes manifestations : Couleurs d'Automne, le Téléthon et la rando de mai.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2016.



THE VALLEY DANCERS

Pour sa 5^e année, l'association reste avec un effectif stable. Merci à tous ceux qui nous font confiance.

Cette année, les cours sont répartis de la manière suivante :

Mardi de 19 h 30 à 20 h 45 cours des débutants, Espace Albert Sauvée à Montreuil-sous-Pérouse

Mardi de 21 h à 22 h 15, cours des confirmés, Espace Albert Sauvée à Montreuil-sous-Pérouse

Mercredi de 19 h 30 à 20 h 45, cours des novices ; salle Les Piles à Pocé-les-Bois

Mercredi de 21 h à 22 h 15 cours des intermédiaires ; salle Les Piles à Pocé-les-Bois

Chaque année, nous animons le bal du Téléthon ainsi que des prestations (Kermesses , Couleurs d'Automne , Cabaret, Maisons de retraite , ...)

Notre prochain bal annuel aura lieu le samedi 5 mars 2016 à 20 h.

Nous passons avec tous nos adhérents de très bons moments de sympathie et de convivialité.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Le Bureau de l'association : THE VALLEY DANCERS





MONTREUIL SUR LES PLANCHES

La septième saison de la troupe de Montreuil sur

les Planches se termine

après cinq représentations. Elles se sont déroulées à l'Espace Albert Sauvée les week-ends des 17, 18 et 24, 25, 26 octobre 2015.

C'est avec beaucoup de plaisir et de rire que nous avons joué une comédie policière intitulée Coquin de Sort d'Andrée Robin-Ligot qui se déroulait dans la maison de retraite des Charmettes.

Celle-ci accueille des personnes seules, certes, mais hautes en couleurs... Nous avons pu y rencontrer une « Marie pervenche » introduite par le commissaire Lepic afin de résoudre des disparitions mystérieuses depuis quelques mois... L'amiral, Ernest Castor, Simone (le petit oiseau des îles), l'infirmière et la directrice sans oublier l'animateur sont des personnages colorés. Mais c'est surtout au cours de l'anniversaire d'Hermine (une des pensionnaires), que la Marquise de Bois-robert démarre une joyeuse farandole puis s'effondre sur scène alors que toute la fête bat son plein.

Tous les acteurs vêtus de jolis tricots de laine jaune et marron tricotés par 4 tricoteuses Montreuillaises bien courageuses !

D'ailleurs, le défi du Téléthon 2015 a été de trouver le nombre de pelotes de laine nécessaire pour confectionner ces accessoires et costumes de scène.

Un grand Merci aux quelques 700 personnes

venues nous encourager et soutenir les associations auxquelles nous faisons des dons tous les ans : la Cordée Bretonne, le Téléthon, Parents Handicap Rencontre et Loisirs Pluriels.

Notre joyeuse troupe vous donne rendez-vous fin octobre 2016.

Mais comme le veut les usages... Belle année à tous !

Avec notre nouvelle pièce, nous espérons vous accueillir encore plus nombreux en 2016.

La troupe de Montreuil sur les Planches



Bonheur des souvenirs
On remercie
Nos proches, nos amis, nos tricoteuses qui
Nous ont soutenus dans cette nouvelle aventure
Et vous cher public

Avec
Notre nouvelle pièce
Nous
Espérons vous accueillir
Encore plus nombreux en 2016 !

L'APEL de l'école du Sacré Coeur

Qu'est-ce que l'APEL :

C'est une association constituée de parents d'élèves bénévoles et adhérents qui s'associe à la vie de l'école. Elle travaille en lien avec l'équipe enseignante, pour aider à la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties culturelles, activités sportives, fêtes des écoles...). Le but est de récolter des fonds en organisant des manifestations, pour aider au financement de tous ces projets et pour investir dans du matériel de loisirs pour les élèves.

Rappelons que pour son bon fonctionnement, l'APEL a besoin de tous les parents d'élèves, pas seulement en tant qu'adhérent, mais aussi en tant que volontaire, tout au long de l'année scolaire pour le bon déroulement des événements proposés. C'est ensemble que nous réalisons l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Nous contacter : apel.sacrecoeur35@gmail.com

Concernant les manifestations 2016 pour l'APEL :

- 2 ventes de viennoiseries (pains au chocolat, croissants et baguettes) les dimanches 28 février et 29 mai.
- La fête de l'école, date non définie,
- Le marché de Noël le 25 novembre

L'équipe APEL



UNC Soldats de France



Congrès UNC du dimanche 13 septembre à Cesson Sévigné en la présence de Claude PERRIER nouvellement élu à l'UNC 35 et de nombreuses personnalités de la région civiles et militaires. La section de Montreuil était représentée par François DOURDAIN, Joseph LAFERTÉ et Charles BESNARD. Le prochain congrès est prévu le 1er septembre 2018 à Janzé.

Commémoration du 11 novembre à Notre Dame avec la messe célébrée par l'Abbé Gaël SACHET pour les sections de combattants de Vitré, Pocé-les-Bois, Montreuil-sous-Pérouse. Puis vers 12 h 15 au Monument aux Morts débute la cérémonie du souvenir dépôt de gerbe et d'une rose déposée par les enfants de l'école à chaque nom de soldat inscrit sur le monument. En 1915 dix jeunes de la commune sont décédés au combat :

- Armand HEULOT, 26 ans le 12 janvier à Verdun,
- Armand FROC, 21 ans, le 24 février dans la Somme,
- André DESNOS, 26 ans, le 6 mars à Suippes (Marne),
- Prosper GARRY, 34 ans, le 18 mai à Roclincourt (Pas-de-Calais),
- Jean-Baptiste ESNAULT, 23 ans, le 8 juin en Allemagne,
- Emile BELLIER, 20 ans, le 27 juillet à Fouain (Marne),
- Victor BÉNARD, 33 ans, le 28 août à La Marazée (Marne),
- Armand BEAUDUCCEL, 21 ans, le 21 septembre à Mont-sur-Courville,
- Pierre BOISSEL, 26 ans, le 25 septembre à Fouain (Marne),
- Emile BOUVIER, 41 ans, le 29 septembre Bataille de la Somme.

Les enfants de l'école ont également lu un poème de Jacques-Hubert FROUGIER sur la folie meurtrière de 14/18.

La section UNC Soldats de France remercie tous les participants enfants et leurs parents, élus qui nous ont accompagnés. La cérémonie se termine par le pot de l'amitié offert par la Municipalité à la salle du Tertre.



Date à retenir :

Le samedi 30 janvier à 14 h
Assemblée Générale à la salle du
Tertre et Galette des rois.

14-18

Folie meurtrière

14-18

C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18

C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière
Jacques-Hubert FROUGIER



BBOYZ STYLE

BBOYZ STYLE une association conviviale de danses urbaines nouvellement créée à Montreuil-sous-Pérouse par Maël Gobin avec la complicité de jeunes Montreuillais. Elle a pour objectif de faire découvrir le Break dance dans un univers rythmé par la musique urbaine.



Afin de partager et de faire découvrir leur passion, les membres de l'association proposent des séances de danse pour adolescents (à partir de 13 ans) et adultes.

Les séances ont lieu le vendredi soir de 18h30 à 20h30 à la salle de sport à Montreuil-sous-Pérouse

Contact :
Maël Gobin 07 83 24 97 12

VÉLO LOISIRS

La vie du club en 2015 :

Pour 2015, l'association « Vélo Loisirs de Montreuil » a rassemblé 20 adhérents, dont 3 cyclos.

Les sorties ont débuté officiellement le 1 mars, bien que les rendez-vous ont été réguliers tout au long de l'hiver, dans une ambiance conviviale et de détente.

Rappelons qu'en hiver et jusqu'au 1er week-end de mai, les départs ont eu lieu à 9 heures le dimanche matin à la salle des sports de Montreuil, et que par la suite dans la saison, ils se font plus tôt à 8h 30, et ceci jusqu'au 2ème dimanche d'octobre. Bienvenue aux nouveaux adeptes du vélo tout terrain et (ou) route.

Régulièrement, ceux qui l'ont souhaité, ont représenté Montreuil en participant aux différentes randonnées organisées dans la région :

Pocé-les-Bois, Le Pertre, Dompierre du Chemin, Cancale, Lécousse, Erbrée, Liffré, Vieux-vy-sur-Couesnon, St Germain en Coglès, Chasné-sur-Ile et, Val d'Izé, Fougères, ...

Mais aussi :

Larchamp, Evron et Sainte Suzanne.

Bilan de la randonnée VTT « La Pérouse » de 2015 :

Il fallait être courageux ce matin du 3 mai pour affronter une pluie dense et continue. Ils sont près de 120 participants à parcourir 30, 40, 50 ou 60 km sur des chemins parfois boueux et glissants. Malgré cela, la randonnée s'est effectuée dans la bonne humeur, exprimée particulièrement lors des ravitaillements.

Comme d'habitude, nous tenons à remercier les bénévoles, ainsi que les propriétaires qui nous ont permis de passer sur leurs terrains. Tous continuent à contribuer à la réussite de cette manifestation.



Participation du club à l'Ultra Tour et au téléthon :

U.T.P.V. : l'Ultra Tour du Pays de Vitré communauté, maintenant connue de tous, est une manifestation sportive qui se déroule sur un circuit nature de 68 km, reliant les trois barrages de la région, et avec notamment un point relais à Montreuil. Les adhérents du club ont participé à cette manifestation, non seulement pour aider l'organisation, mais aussi pour former ou compléter des équipes sur Montreuil.

Téléthon 2015 :

Le club a contribué à cette opération pour la septième année consécutive, en renouvelant le principe de randonnées VTT autour de Montreuil sur 3 parcours de 18, 25 et 35 km.



Dates à retenir pour 2016

Assemblée générale accompagnée de la traditionnelle fête des rois à la salle de La Pérouse :

- le vendredi 29 Janvier 2016 à 20h 30

(si vous souhaitez rejoindre notre association ou la découvrir, retenez cette date, vous y serez les bienvenus)

Reprise officielle du VTT et cyclo à la salle des sports

- le dimanche 28 février 2016 – 9 heures

Randonnée VTT « La Pérouse »

- le dimanche 1^{er} mai 2016

Participation à l'organisation de L'Ultra Tour Pays de Vitré

- le dimanche 5 juin 2016

Randonnée du Téléthon

- le samedi 3 décembre 2016



Pour tout renseignement :

Cyclo : Rémi Chenevière :
02.99.74.73.66

VTT : Pierre-Yves Charil
Tél. 02 99 74 46 09 ou 07 70 40 40 45

Alain Nivault :
Tél. 02 99 74 40 07 ou 06 76 79 14 28

Adresse internet :
veloloisirsmontreuil@gmail.com



COMITE DES FETES

Pour l'année 2015, le soleil a brillé sur Montreuil-sous-Pérouse en faisant de beaux succès sur les deux manifestations majeures du Comité des Fêtes.

Le 23^e « bœuf à la broche » a réuni 510 personnes et 120 bénévoles dans une ambiance très conviviale. Cette année, le bureau avait décidé de limiter les places.



Couleurs d'Automne, très grand succès sous un soleil radieux où un très large public est venu flâner à travers les diverses activités et attractions : les Jongleurs de la Guerche, l'Atelier Sauvage, la réalisation cabane en vannerie vivante, Pressi-Mobil...

Pour cette journée, la coordination financière est assurée par le Comité des Fêtes, et cette année nous avons reçu une participation financière du KER MSP, de l'Animation Bibliothèque, de la Gymnastique Volontaire et du Club de l'Amitié, nous les en remercions.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur travail accompli au cours de ces manifestations.



Nous invitons toute la population de Montreuil-sous-Pérouse à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 7 février 2016.

Si vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes et participer à l'animation de la commune, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : comitedesfetes.montreilsousperouse@orange.fr, ou bien venez vous faire connaître le jour de l'Assemblée Générale.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une BONNE ANNÉE 2016.



LA RUCHE

L'Accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis, petites vacances, au mois de juillet et dernière semaine d'août.

Pour tout renseignements, contactez la Ruche :
02.99.74.30.02 / laruche35csf@neuf.fr



Visite du Centre de Secours de Vitré en avril



Journée à la Ferme pédagogique de St-Ouen des Alleux en septembre : Petit tour au potager pour nourrir les lapins.



Veillée des petits, soirée burgers maison !



Nos petits lapins suite à la visite de la ferme



Grand jeu des Super Héros à la veillée des grands



Sortie au Parc de Treffendel en juillet



Veillée des grands en juillet



Initiation à la country avec les Valley Dancers



Visite du Zoo de Champrepus en juillet



Semaine Conquête de l'Ouest en juillet



Sortie à l'Ange Michel



Mini camp des 12-14 ans au Village Loisirs du Ty Nadan dans le Finistère

Création de Romane Jehannin

**BÉBÉ
BOUQUINE!**



BIBLIOTHÈQUE



A la ferme de l'Epeyère, chez Carmen en septembre



La Compagnie Udre Olik lors du Printemps des Poètes



Spectacle Carabistouille
par la Compagnie du Merle Blanc,
Novembre

Toute l'équipe de la bibliothèque
vous accueille pour découvrir romans, revues,
albums et documentaires les :

Mardi : 16h30-17h30

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 16h30-17h30

Samedi : 10h - 12h

LES BONNES CAUSES

TELETHON

NOTRE 7^e ÉDITION DU TELETHON A MONTREUIL
LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2015

Malgré les difficultés économiques et sociales, malgré les attentats qui ont frappé la France cette année, le Téléthon reste une cause à laquelle les français et notamment les Montreuillais restent attachés. Nous avons vécu ensemble un weekend festif avec de belles démonstrations de danses tout le samedi après-midi, de beaux numéros lors de la soirée cabaret avec de jeunes artistes amateurs dynamiques et soucieux de nous faire partager leurs passions ; de belles randonnées (vélo, pédestre) très appréciées des Montreuillais mais aussi des gens de l'extérieur et un dimanche après-midi bien rythmé sur la danse country.

De ce week-end du Téléthon, nous les membres de la coordination mais aussi les personnes qui ont été présentes pendant ces deux jours, un sentiment de rassemblement, d'union et de sympathie nous a porté pour donner à l'AFM Téléthon la somme de 12 332 € le dimanche soir pour la commune de Montreuil-sous-Pérouse.

Nous vous disons un grand merci à vous les bénévoles, les donateurs, les artistes, la Municipalité, tous ces acteurs sans qui cette réussite ne serait possible.

Rendez-vous pour les 30 ans du Téléthon au niveau national et notre 8^e Edition le samedi 3 et dimanche 4 Décembre 2016.



Lors du lancement du Téléthon au niveau départemental le 1er octobre 2015, nous avons rencontré Olivier Delalande, Docteur en Modélisation, enseignant chercheur à l'IGDR (Institut de Génétique et Développement) basé à la Faculté de Médecine de Rennes.

Olivier Delalande a accepté avec une grande gentillesse et générosité de venir faire une conférence à Montreuil Sous Pérouse le 23 Novembre 2015. Lors de cette conférence, il nous a exposé les différentes avancées de son travail et expliqué plus précisément la myopathie de Becker.

La Ligue contre le cancer

«L'équipe Stf and Co entame sa cinquième année en préparant son nouveau spectacle 100%Montreuillais».

Nous vous donnons rendez-vous le 28 et 29 Octobre 2016 à 20h30 au Centre Culturel de Val d'Izé.

Nous présenterons la pièce PERSONNE N'EST PARFAIT.

Deux particularités pour ce projet, d'une part, je joue avec mon meilleur Ami Antoine Cheul et d'autre part, je réunis sur scène Hervé Jehannin avec sa Fille Romane pour un bon moment de partage !

23 400 € ont déjà été récoltés et versés au Comité 35 de la Ligue contre le Cancer situé à Rennes. L'argent récolté cette année ainsi que la suivante servira à rénover le Service Pédiatrique de l'Hôpital Sud!! Réserver déjà votre week-end!! Un grand merci pour le soutien!!

«A tous les malades battez-vous, pour le reste, mobilisez-vous car c'est ensemble qu'on est les plus forts!».

Stéphanie Boutros.

RELAIS pour la vie
LA LIGUE contre le cancer
COMITÉ D'ILLE-ET-VILAINE
Rennes le 16 Novembre 2015.

Je tiens tout particulièrement à renouveler mes remerciements à Stéphanie Boutros pour son engagement total, son acte bénévole et son dynamisme au sein du Comité d'Ille et Vilaine de la Ligue contre le Cancer pour les actions qu'elle mène depuis plusieurs années.

Un total de 23 700€ de recettes nous a été reversé grâce aux spectacles qu'elle organise par le biais de Stf and Co. Lorsque Stéphanie Boutros organise la formule **1 place achetée (8€) = 1 don** est appliquée. Je tiens à remercier chaleureusement les membres de son équipe ainsi que tous les membres du Public pour le soutien dont vous faites preuve dans sa démarche.

Les sommes récoltées nous permettent de poursuivre nos missions dans le Département :

- L'aide à la Recherche
- L'action pour les malades et leurs proches.
- L'information, la prévention et la promotion des dépistages.

Toutefois les fonds collectés lors des actions menées en 2015/2016 serviront au réaménagement du service onco-pédiatrique de l'Hôpital Sud de Rennes.

Enfin je terminerais par vous donner rendez vous le 28 et 29 Octobre 2016 à 20h30 au Centre Culturel de Val d'Izé où se produira la pièce Antoine Cheul et Romane Jehannin intitulée **Personne n'est parfait**. Stéphanie donnera la réplique à son ami d'enfance Antoine Cheul et permettra à son ami Hervé Jehannin de jouer aux côtés de sa fille Romane, tous deux passionnés de théâtre.

Vous renouvelant mes vifs remerciements, croyez à mes sentiments les meilleurs.

Arrête de Pleurer Pénélope (2012)	7100€
L'Abribus (2013)	5100€
Fugueuses (2014)	6000€
Le Gros N'Avion (2015)	5505€
TOTAL	23 705€

Merci de tes actions solaires et dynamiques. Merci aussi à toute ton équipe. Te l'embrasse
Stéphanie

Dr. Jean-François TOURTELLER
Président

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité d'Ille-et-Vilaine
Immeuble "Le Soléris" - 1^{er} étage - 28 rue de la Donnellère - 35000 RENNES
Tél. 02 99 63 67 67 • Fax. 02 23 20 15 36 • E-mail : c035@ligue-cancer.net

COMITÉ DE LA CHARTRE
don en confiance

FSC C100423

Hervé
Jehannin

Stéphanie
Boutros

Antoine
Cheul

Romane
Jehannin



1 Place
achetée (8 €)
=
1 don.

28 et 29 Octobre 2016 à 20h30
Au Centre Culturel de Val d'Izé

Réservation: 02-99-75-08-82 (A Partir de 19h).

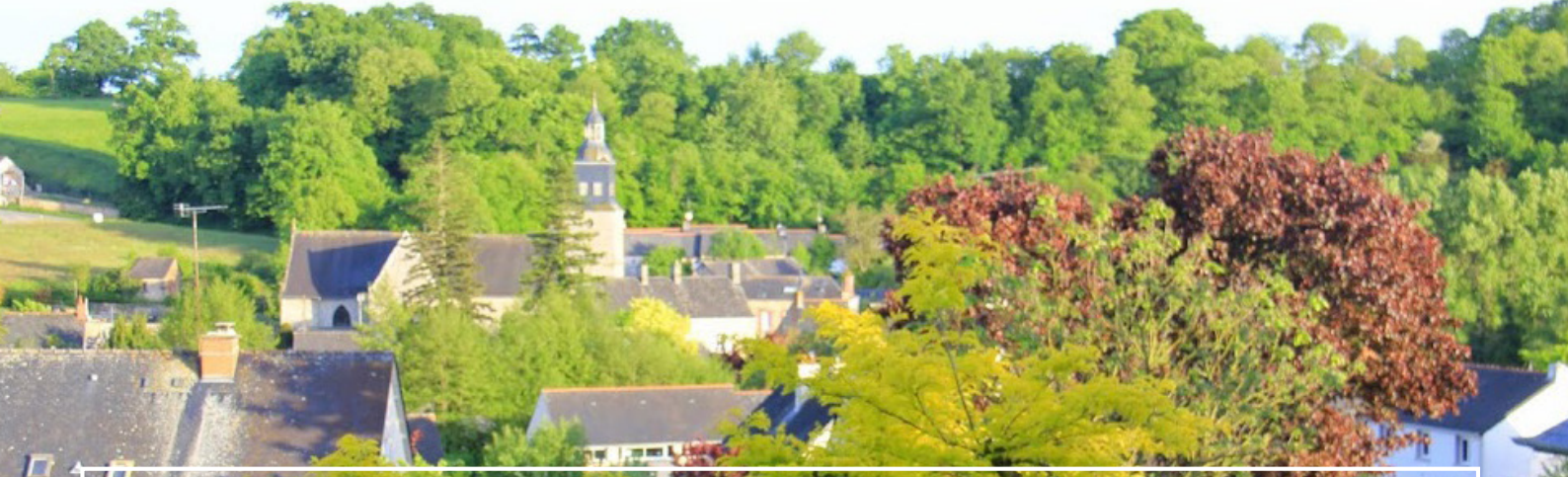
1 place (8€) = 1 don



CALENDRIER 2016



24 Janvier	Vœux de la Municipalité à la population
29 Janvier	Assemblée Générale Vélo Loisirs
30 Janvier	Assemblée Générale UNC Soldats de France
7 Février	Assemblée Générale Comité des Fêtes
27 Février	Soirée « Tartiflette » organisée par OML volley et ping-pong
11 Mars	Vibrations au fil des toiles
2 Avril	Choucroute organisée par OML foot
1 ^{er} Mai	Randonnée Vélo Loisirs
29 Mai	Commémoration internationale du Centenaire de la Bataille de Verdun
5 Juin	Ultra Tour
26 Juin	Tournoi de foot « Challenge Pierre Beaugendre »
Juin (date à définir)	Fête de l'École Sacré-Cœur
2 Juillet	Bœuf à la broche organisé par le Comité des fêtes
17 Septembre	Classes « 6 »
9 Octobre	Couleurs d'Automne
Octobre	Représentations de « Montreuil sur les planches »
12 Novembre	Soirée Moules-Frites organisée par KER MSP
25 Novembre	Marché de Noël organisé par l'APEL
3-4 Décembre	Téléthon



Classes Montreuil sous Pérouse 2015

Studio Maignan



MONTREUIL SOUS PEROUSE

